****

**APPEL A PROJETS 2022**

**DEMANDE DE BOURSE DE RECHERCHE SFAR**

**Conditions d’attribution : à lire attentivement**

*Les bourses de recherche de la SFAR sont destinées à favoriser l’acquisition de compétences et à développer des liens avec des équipes de recherche clinique ou expérimentale sur des thématiques spécifiques à l’Anesthésie-Réanimation. Elles constituent une aide financière pour une mobilité de six mois à un an du chercheur à l’étranger ou dans une unité de recherche en France, à l’exclusion de son laboratoire ou de son service d’origine. Les actions de recherche du laboratoire d’accueil doivent avoir un lien direct avec la thématique de recherche du laboratoire d’origine ou s’inscrire clairement dans un projet futur de développement d’une nouvelle thématique. Ces bourses sont ouvertes aux membres Médecins de la SFAR à jour de leur cotisation (2021 & 2022) lors de la soumission, titulaires d’un DEA ou Master 2 à la date du 31 décembre 2021 et âgés de moins de 40 ans. L’absence d’un seul de ces critères est disqualifiant.*

*Les dossiers seront évalués et classés sur des critères d’originalité, de qualité méthodologique, de pertinence clinique et scientifique (tant pour la spécialité que pour le candidat), de faisabilité, d’adéquation entre le projet et le laboratoire d’accueil et enfin de budget. Cette évaluation sera complétée par l’audition de chaque candidat, prévue le 01 mars 2022. A qualité identique (mêmes notes), priorité sera donnée aux candidats à un séjour à l’étranger.*

*Le montant maximum de la bourse est de 25 000 euros pour un projet en France ou en Europe ou pour un séjour à l’étranger hors Union Européenne.*

*Le financement sera versé en octobre 2022 après le congrès de la SFAR, au cours duquel le récipiendaire présentera brièvement son projet (Trois diapositives, 180 secondes).*

*Le récipiendaire s’engage à informer la SFAR tous les ans de l’état d’avancement du projet puis de sa réalisation. Le récipiendaire devra faire mention du soutien de la SFAR lors des communications scientifiques et publications.*

Le dossier, rempli à partir du modèle ci-dessous est à adresser exclusivement en version électronique à bourse@sfar.org avant le 31 janvier 2022 à 18h00. Les documents annexes peuvent être scannés.

La soumission doit déclencher un accusé-réception de la part de la SFAR. Si ce n’est pas le cas, les candidats doivent se manifester par mail (même adresse) avant le 10 février 2022 pour vérifier si leur dossier a été bien reçu.

Les candidats seront invités à venir présenter leur projet devant le Comité scientifique de la SFAR le mardi 01 mars 2022. **Leur présence est indispensable.** L’horaire de passage et la durée de présentation leur seront communiqués courant février en fonction du nombre de dossiers soumis.

La soumission aux bourses et contrats de la SFAR n’empêche pas une soumission aux bourses et contrats sponsorisés (Fondation Apicil ou CSL Behring).

A contrario l’obtention d’une bourse ou d’un contrat SFAR ne permet plus d’y être éligible et inversement.

La rédaction se fait sur le document ci-dessous à télécharger, en respectant le plan suivant et en fournissant toutes les pièces demandées :

I. LE DEMANDEUR

1. Informations générales

2. Curriculum vitae

3. Principales publications

4. Financement prévu pour le projet

5. Orientation future du demandeur

II. LE PROJET DE RECHERCHE

1. Titre
2. Résumé
3. Exposé détaillé du projet de recherche

III. L’EQUIPE D’ACCUEIL

1. Description

2. Principales publications de l’équipe d’accueil

IV. OBLIGATIONS DES BOURSIERS

**I. LE DEMANDEUR**

**1. Informations générales**

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

**• Adresse professionnelle :**

Affiliation Unité (INSERM, CNRS, …):

Tel : E-mail :

**• Adresse personnelle :**

Tél : E-mail :

**• Date de première adhésion à la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation :**

**2. Curriculum vitae (2 pages maximum)**

Tracez les grandes lignes de votre trajet professionnel, en mettant en avant les compétences acquises et les formations suivies (DU, maîtrise, Master, Thèse d’Université etc.). Expliciter brièvement les relations et publications déjà existantes avec le laboratoire d’accueil. S’il s’agit de l’initiation d’une collaboration, justifier la pertinence de celle-ci.

**3. Principales publications du demandeur des cinq dernières années**

Classez les publications en quatre catégories :

1. Articles originaux, Revues avec comité de lecture

2. Résumés publiés dans une revue (ASA, ESA, SFAR, etc.)

3. Publications didactiques

4. Livres et chapitres de livres

**4. Financement prévu pour le projet**

Le multi-financement est recommandé.

**5. Orientation future du demandeur**

Expliquez votre orientation professionnelle à l'issue de la bourse (produire le cas échéant une attestation ou lettre de recommandation de votre futur chef de service). Montrez comment vous comptez utiliser les connaissances acquises par le projet de recherche dans l'avenir.

**II. LE PROJET DE RECHERCHE**

**1. Titre**

**2. Résumé (une page maximum)**

Précisez les objectifs, les méthodes, les résultats attendus. Soulignez les mots-clés (10 au maximum).

**3 Exposé détaillé du programme de recherche**

Reprendre le plan suivant :

3.1 Situation actuelle des connaissances sur le sujet

3.2 Position du problème, objectifs et hypothèses

3.3 Méthodes

3.4 Résultats attendus

3.5 Moyens nécessaires et financement prévu du projet (en dehors de la bourse)

3.6 Aspect réglementaire (expérimentation animale) et éthique (recherche clinique)

3.7 Références (pas plus de 20)

**III. L’EQUIPE D'ACCUEIL**

**1. Description**

Intitulé :

Adresse :

Tél : Fax:

Responsable de l'équipe d'accueil :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél : Fax :

Responsable scientifique du projet :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél : Fax :

Joindre une attestation ou une lettre de recommandation signée du responsable de l'équipe d'accueil (ou du responsable scientifique).

**2. Principales publications de l'équipe d'accueil**

Principales publications des trois dernières années (limitées aux revues avec comité de lecture, à l'exclusion des abstracts).

**IV. OBLIGATIONS DES BOURSIERS DE LA SFAR**

Je, soussigné(e) ……………………………………….m'engage, dans le cas où ma demande de bourse serait acceptée par la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation, à :

1. faire état du soutien de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation (en français dans le texte) dans tous les travaux publiés à partir du projet de recherche soumis (Le Dr X a bénéficié d'une bourse de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation).

2. soumettre les travaux de recherche effectués au congrès annuel de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation.

3. fournir un rapport final des travaux de recherche effectués, au plus tard 2 mois après la fin de la bourse, et à les adresser au Comité Scientifique de la Société Française d'Anesthésie et de Réanimation. Ceci sera assorti d'une soumission en vue de publication (rapport court, revue générale et/ou article original) dans une des revues scientifiques de la société (ACCPM ou ANREA).

Fait à : , le

Signature :